

*Le malheur d'avoir perdu une personne ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connue.*

Ses enfants :

Anne-Marie **Cavin-Maurer**, à Préverenges ;  
Paulette **Dajoz-Maurer** et son ami Marcel **Schopfer**, à Cossonay ;  
Jean-François et Dominique **Maurer-Chenuz**, à Saint-Prex ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Laurence, ses enfants Alicia et Bryan ;  
Hervé ;  
Sylvie et Laurent, leurs enfants Guillaume et Julie ;  
Véronique et Gilles, leurs enfants Samuel et Maxime ;  
Julien, Benjamin ;

ainsi que les familles **Borboën, Begert, Weber, Maurer, Monnard, Gruber, Dajoz**, alliées et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

## **Madame Henriette MAURER-BORBOËN**

enlevée à leur tendre affection le 9 novembre 2016 dans sa 98ème année.

Le culte d'adieu sera célébré au temple de Lonay, le mardi 15 novembre à 14 heures.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

Domicile mortuaire : Chapelle de Beausobre, av. de Vertou 8, à Morges.

Domicile de la famille :

Paulette Dajoz, Chemin du Signal 20, 1304 Cossonay-Ville.

Nous remercions très chaleureusement le personnel de l'EMS Parc de Beausobre, Maria Alves, Simone Bader pour leur gentillesse, dévouement et leur accompagnement.

*Qu'il est difficile de voir un être aimé souffrir,  
Qu'il est difficile de voir un être aimé faiblir,  
Qu'il est difficile de voir un être aimé mourir,  
Sans rien pouvoir faire.  
Tes souffrances sont finies.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.